



**Le murmure de narratives entre la loi et l'imaginaire**

Atteintes à la biodiversité. (In)actions et réactions. Colloque de clôture CRIM-BIODIV.  
Sénat de Belgique, 3 février 2023.  
Prof. dr. Carole M. Billiet, Head Environmental Law Unit U Hasselt.

**UHASSELT**  
KNOWLEDGE IN ACTION

1

I. Narratives entre droit et imaginaire

**UHASSELT**  
KNOWLEDGE IN ACTION

2

### 1.1. Le juge entre droit et ...

*"Pour des faits de grenouillage visant pas moins de cent septante grenouilles rousses et trois cent cinquante-huit grenouilles vertes le 19 mars 2005 et un nombre indéterminé d'individus entre le 19 mars 2000 et le 19 mars 2005, le tribunal correctionnel de Dinant a justifié la suspension simple du prononcé au double motif que 'la nature de la prévention heurte une longue tradition chez de nombreux belges' et que la réglementation en France présente davantage de souplesse'."*

Corr. Dinant, 10 novembre 2005, inédit, cité (1).



3

### Autres faits de grenouillage

- Tribunal de police de Huy, 8 décembre 1998: une peine d'emprisonnement de deux mois et une peine d'amende de 250 EUR (à multiplier par les décimes additionnelles d'application)
  - 'Sévérité: récidive faits similaires'
- Corr. Neufchateau, 7 octobre 2004: 2/1 mois d'emprisonnement avec sursis de 3 ans et 3 EUR.
  - 'Quantité impressionnante de grenouilles capturées (1817 grenouilles et plus) en 2000-2001'
  - 'Mais ancienneté des faits'

Cités (1)



4

Flandre?

Pas de point de comparaison.

Pas un dossier punitif (pénal, administratif) de grenouillage de publié ou de mentionné dans la recherche empirique.

(2)



5

## 1.2. Contrevenant ou pas?

*"Si tu partages cette opinion que le bonheur ici-bas n'est ni dans la possession des richesses ni dans celle de la gloire, mais bien plutôt dans la compréhension du vent et de la pluie, du soleil et de la brume, de l'été et de l'hiver, dans le charme d'une nuit étoilée, d'une plante figée sous la neige ou d'une mer démontée, dans la contemplation d'un vol d'oies sauvages ou dans l'écoute du chant d'un rossignol, (...) c'est pour toi que j'ai écrit ce livre."*

L. Lippens, *Les oiseaux en Belgique. Premier guide à l'étude de nos oiseaux*, Préface, 6 septembre 1948. (3)



6

### 1.3. Même les mots



7

“Murmuration”

“Vol de plusieurs milliers d’oiseaux tournoyant dans le ciel.”

Etourneaux, bécasseaux, ...



8

#### 1.4. Les sources matérielles du droit

'Les sources matérielles du droit expliquent le contenu du droit. Ce sont les sources qui expliquent pourquoi le droit est tel qu'il est et pas autrement. Les règles de droit sont selon les cas basées sur la science, des opinions politiques ou des conceptions du raisonnable.'

'Il y a évidemment une interaction ces différentes opinions et ces opinions elles-mêmes sont déterminées par de nombreuses circonstances: la démographie de la société, le climat, la religion dominante, ...'

Y. Stevens *et al.*, *Recht. Een verkennende inleiding voor niet-juristen* (syllabus) 2021, 34 [traduction libre]. (4)



9

#### 1.5. Biodiversité et générations futures

Espagne, 30 septembre 2023: Loi 19/2022 Mar Ménor

Dans la foulée de

- la Nouvelle-Zélande – Whanganui River Act 2017
  - l'Inde, le Bangladesh, la Colombie
  - *Should trees have standing? Law, morality and the environment*, Christopher D. Stone 1972
  - Jugements au pénal ici au moyen age (JT)
- A. Skelton, UN CRC: lien avec le droit fondamental à la culture

En contraste avec la solitude des générations futures



10

## II. Révision de la Directive 2008/99/CE relative à la protection de l'environnement par le droit pénal

Proposition de directive relative à la protection de l'environnement par le droit pénal et remplaçant la directive 2008/99/CE, Bruxelles 15 décembre 2021 – COM(2021) 851 final

(Version Conseil du 25 novembre 2022)



11

Beaucoup de nouveautés, dont:

- De 9 à 20 infractions graves
- Un instrumentaire de sanction plus diversifié
- Des peines punitives plus sévères
- Des conditions aggravantes et atténuantes



12

## II.1. Nouvelles infractions biodiversité

- commerce illégal du bois,
- infractions graves aux règles relatives à l'introduction et à la propagation d'espèces exotiques envahissantes préoccupantes pour l'Union,



13

## II.2. Sanctions personnes physiques (article 5 projet)

'(...)

*3. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que les infractions visées à l'article 3, paragraphe 1, points a) à j), n), q), et r) soient passibles d'une peine d'emprisonnement maximale d'au moins six ans.*

*4. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour que les infractions visées à l'article 3, paragraphe 1, points k), l), m), o), et p) soient passibles d'une peine d'emprisonnement maximale d'au moins quatre ans.'*

- Article 3.1. l), m), o), p): directive habitat et oiseaux, règlement CITES, directive habitat (habitats), règlement espèces invasives
- Article 3.1 n): règlement commerce du bois



14

**(article 5 projet, suite)**

*5. Les États membres prennent les mesures nécessaires pour (...) sanctions ou de mesures supplémentaires, (...) notamment:*

- (a) l'obligation de restaurer l'environnement dans un délai donné;*
- (b) des amendes;*
- (c) l'exclusion temporaire ou définitive de l'accès aux financements publics, y compris aux procédures d'appels d'offres, aux subventions et aux concessions;*
- (d) l'interdiction de diriger des établissements du type utilisé pour commettre l'infraction;*
- (e) le retrait des permis et autorisations d'exercer des activités ayant abouti à la commission de l'infraction;*
- (f) l'interdiction temporaire de se présenter à des fonctions électives ou publiques;*
- (g) la publication, au niveau national ou à l'échelle de l'Union, de la décision judiciaire relative à la condamnation ou de toute sanction ou mesure appliquée.'*



15

**II.3.1 Circonstances aggravantes (article 8 projet)**

- (a) ... a causé la mort ou de graves lésions à des personnes;*
- (b) ... a causé la destruction ou des dommages substantiels irréversibles ou durables à un écosystème;*
- (c) ... a été commise dans le cadre d'une organisation criminelle au sens de la décision-cadre 2008/841/JAI56;*
- (d) ... impliquait l'utilisation de documents faux ou falsifiés;*
- (e) .... par un agent public dans l'exercice de ses fonctions;*
- (f) l'auteur de l'infraction a commis précédemment des infractions similaires au droit de l'environnement;*
- (g) .... a généré ou était censée générer des avantages financiers importants, ou a permis d'éviter des dépenses substantielles, directement ou indirectement;*



16



*(h) le comportement de l'auteur de l'infraction donne lieu à une responsabilité pour les dommages causés à l'environnement, mais l'auteur ne s'acquitte pas des obligations qui lui incombent de prendre des mesures de réparation en vertu de l'article 6 de la directive 2004/35/CE57;*

*(i) l'auteur de l'infraction ne fournit pas d'assistance aux organismes de contrôle et autres autorités répressives lorsque la loi l'exige;*

*(j) l'auteur de l'infraction fait activement obstacle à l'inspection, aux contrôles douaniers ou aux activités d'enquête, ou intimide ou influence des témoins ou des plaignants.'*



17

### II.3.2. Circonstances atténuantes (article 9 projet)

*'(a) l'auteur de l'infraction rétablit la nature dans son état antérieur;*

*(b) l'auteur de l'infraction fournit aux autorités administratives ou judiciaires des informations, qu'elles n'auraient pas pu obtenir autrement, les aidant:*

*i) à identifier ou à traduire en justice les autres auteurs de l'infraction;*

*ii) à trouver des preuves.'*



18

### III. Le projet CRIM-BIODIV

- Quelle biodiversité est 'on' disposé à accepter et à défendre
- Les coulisses de l'action, soit les logiques et mécanismes peu (ou pas) visibles qui sous-tendent la mise en place des normes en matière d'environnement et l'efficacité de celles-ci.
- Questionnement du rôle du droit



19

**Merci!**



**UHASSELT**  
KNOWLEDGE IN ACTION

20

## Bibliographie

- (1) P. Moërynck & A. Vandenberghe, "Infractions en matière de biodiversité: éléments de jurisprudence pénale en Région wallonne", dans C.M. Billiet (ed.) 2018.
- (2) C.M. Billiet (ed.), *La biodiversité en matière de biodiversité chez nous: des savanes flamandes et forêts pluviales wallonnes*, Bruges, La Charte, 2018, 567 p.
- (3) L. Lippens, *Les oiseaux en Belgique. Premier guide à l'étude de nos oiseaux*, Bruges, Vercruyse-Vandenhove Ed., 1948, 175 p.
- (4) Y. Stevens et al., *Recht. Een verkennende inleiding voor niet-juristen* (syllabus), Law Publishing, 2021.

